

INÉBRANLABLES FACE AUX DÉFIS DE DEMAIN

UNISSONS → 13^e CONGRÈS DE LA FIQ
NOUS CENTRE DES CONGRÈS DE QUÉBEC
2 – 6 JUIN 2025

DÉCISION

A25-C-I-D2

D2

DOCUMENT THÉMATIQUE



RESPONSABILITÉ POLITIQUE

Isabelle Trépanier, secrétaire générale

COORDINATION

Liliane Côté, coordonnatrice secteurs et services

RÉDACTION

Myrna Karamanoukian, conseillère syndicale, secteur Sociopolitique

Benoit Riopel, conseiller syndical, service Communication

RÉVISION ET SECRÉTARIAT

Service Communication

INÉBRANLABLES FACE AUX DÉFIS DE DEMAIN

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	4
AXE 1 - LE POUVOIR SUR NOTRE AVENIR	5
L'EXPERTISE DES PROFESSIONNELLES EN SOINS	6
DES CONDITIONS DE TRAVAIL PROPICES À DES SOINS DE QUALITÉ	8
COMPLÉMENTARITÉ DE L'ACTION SYNDICALE LOCALE ET NATIONALE	10
AXE 2 - DES FEMMES DE CONVICTION	12
LA POLITISATION DES MEMBRES	12
LA JUSTICE SOCIALE	13
SOLIDAIRES FACE AUX ENJEUX DE SOCIÉTÉ	15
AXE 3 - LA FIQ, TOURNÉE VERS L'AVENIR	17
L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE	17
LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE ET SON IMPACT SUR LA SANTÉ	20
MONTÉE DES MOUVEMENTS DE DROITE	22
CONCLUSION	25
RECOMMANDATIONS	26

INTRODUCTION

Le 13^e congrès de la FIQ est l'occasion d'affirmer que, plus que jamais, la Fédération, ses militantes, ses syndicats affiliés et leurs membres doivent rester unies et « inébranlables face aux défis de demain ». Aujourd'hui, et pour les années à venir, la FIQ mènera tous les combats nécessaires afin de garantir des conditions de travail dignes aux professionnelles en soins et bâtir une société juste et égalitaire. Rien ne pourra arrêter des femmes mobilisées, bien outillées et proactives. La FIQ restera forte, envers et contre tous, puisque ses racines sont solides et ses valeurs féministes et progressistes, profondément partagées. C'est dans cet esprit que ce congrès a été pensé et organisé.

Le Congrès est l'instance suprême de la Fédération. Tous les quatre ans, les déléguées de la FIQ se réunissent pour prendre un moment de recul, réfléchir aux défis actuels et futurs et adopter des orientations organisationnelles. Celles-ci guideront les positions prises par l'organisation et les actions à mener durant les prochaines années. C'est un moment privilégié pour façonner et consolider démocratiquement la vie syndicale.

Chaque congrès s'inscrit dans une conjoncture spécifique. Celui de 2025 est marqué, entre autres, par le déploiement de Santé Québec en tant qu'employeur unique pour les quelque 350 000 personnes œuvrant dans le réseau public de la santé et des services sociaux. Dans ce contexte, nul doute que nous devons nous renouveler et revoir nos façons de faire afin de mieux concerter nos actions, qu'elles soient menées par la FIQ ou par les syndicats affiliés.

Évoluer dans une société où les discours deviennent de plus en plus polarisants amène son lot de défis pour des organisations syndicales comme la FIQ, qui représente plus de 80 000 professionnelles en soins, dont près de 90 % sont des femmes. Le retour en force d'idéologies brimant notamment les droits des femmes et des populations issues de la diversité est une réalité à laquelle nous devons faire face. Nul doute que cela ébranle la FIQ au plus profond de ses valeurs. Fidèle à sa déclaration de principes, la Fédération demeure une alliée de toute revendication dénonçant des injustices, des prises de position et des décisions politiques non inclusives.

Par ailleurs, sans surprise, la société se transforme, et depuis un certain temps, les changements surviennent à la vitesse de l'éclair ! La présence accrue de l'intelligence artificielle dans notre quotidien, par exemple, est saluée par certains et vue comme un avancement pour l'humanité, alors qu'elle est critiquée par d'autres, à cause des défis importants qu'elle pose pour le monde du travail, notamment le réseau de la santé. Il importe aussi de comprendre comment l'intelligence artificielle reproduit les biais sociaux de discrimination historique, qui excluent d'emblée les femmes et les groupes marginalisés.

AXE 1 – LE POUVOIR SUR NOTRE AVENIR

Les professionnelles en soins doivent avoir le pouvoir d'influencer leurs conditions de travail afin d'être en mesure d'offrir des soins sécuritaires et de qualité. Les différentes réformes du réseau de la santé ont centralisé les décisions, réduisant la capacité du personnel à participer activement aux choix organisationnels qui affectent son travail. La standardisation des pratiques, souvent imposée dans le cadre des réformes, peut limiter la capacité des professionnelles en soins à répondre aux besoins spécifiques de la population qu'elles soignent. Dans un tel contexte, leurs conditions de travail sont directement affectées : augmentation dangereuse du nombre de patient-e-s, précarisation des emplois, intensification du rythme de travail et difficulté à concilier les responsabilités professionnelles et personnelles. Ces changements peuvent entraîner une détérioration des environnements de travail, une hausse des risques psychosociaux et de la charge mentale, ce qui, inévitablement, entraîne une diminution de la sécurité et de la qualité des soins.

Les luttes de la Fédération et des professionnelles en soins s'inscrivent également dans la nécessité de combattre la sous-valorisation du travail de soins dans la société. Majoritairement effectué par des femmes, ce travail est marqué par des dynamiques récurrentes de dévalorisation et d'invisibilisation, ce qui contribue à la persistance des conditions de travail précaires et de rapports de pouvoir déséquilibrés.

Face à cette réalité historique, les professionnelles en soins doivent s'approprier leur rôle d'actrices de changement, en prenant des décisions éclairées et en influençant les politiques qui les concernent. En ce sens, les syndicats affiliés de la FIQ assument une responsabilité importante, soit celle d'outiller les membres afin qu'elles exercent pleinement leur pouvoir. Cela implique une mobilisation constante de la base, construite par des équipes qui connaissent leurs membres et comprennent ce sur quoi elles sont prêtes à se mobiliser.

Cette mobilisation doit mettre en lumière les défis spécifiques auxquels les femmes font face. La dégradation des conditions de travail tend à être normalisée, banalisée, et les professionnelles en soins développent parfois une tolérance aux situations dangereuses, par habitude, par dévouement ou à cause de la pression de leur employeur et de la société. Il est donc d'autant plus pertinent de nous mobiliser collectivement pour nous protéger, faire respecter nos expertises et exiger des milieux de travail sécuritaires et respectueux.

Les syndicats locaux doivent ainsi être des leaders positifs qui défendent les intérêts collectifs. En se positionnant comme les expertes dans leur domaine, les professionnelles en soins peuvent non seulement protéger leurs acquis, mais aussi contribuer activement à l'amélioration du réseau public de santé. C'est là que le rôle de la FIQ et de ses syndicats affiliés prend toute son importance.

Un syndicat n'est pas seulement un organisme de défense des droits des travailleuses et travailleurs, mais est également un levier d'influence stratégique. En prenant part à des alliances ou à des coalitions, la FIQ et ses syndicats affiliés augmentent leur rapport de force. À travers l'histoire, les grands changements de société, surtout dans les luttes pour les droits des femmes, ont eu lieu lorsque différent-e-s acteur-trice-s se sont rallié-e-s pour influencer les décisions politiques. C'est un rôle que nous devons jouer.

Cette dynamique d'engagement trouve sa force dans l'adhésion aux orientations adoptées par l'organisation. En s'appuyant sur celles-ci, les professionnelles en soins peuvent développer des stratégies concertées, tant au niveau local que national, afin de promouvoir des conditions de travail optimales et des soins de qualité pour toutes et tous.

Enfin, pour être véritablement efficace, la mobilisation ne doit pas être ponctuelle, mais s'inscrire dans la durée. Développer une culture syndicale forte au sein des milieux de travail est essentiel : cela passe par la construction d'une vie syndicale dynamique, par une participation active des professionnelles en soins aux instances syndicales et par la multiplication des formations sur leurs droits et les stratégies de mobilisation.

La pertinence de mobiliser les membres sur des enjeux concrets, qui les touchent directement et dans l'immédiat, est fondamentale pour susciter cet engagement efficace et durable. Cette approche s'inscrit pleinement dans la philosophie de l'organisation défendue par Labor Notes, qui prône un syndicalisme plus militant, centré sur l'engagement des membres et dans lequel la construction de rapports de force part de la base et vise l'obtention de gains concrets. En agissant selon ces principes, la FIQ renouvelle ses pratiques syndicales, renforce sa capacité à influencer les politiques publiques, tout en bâtissant un syndicalisme vivant et dynamique, au sein duquel chaque membre est impliquée dans les décisions et les actions collectives.

Recommandation

Recommandation 1 : Poursuivre la diffusion de la formation « Mieux s'organiser pour gagner » en offrant différents niveaux d'expertise et soutenir les syndicats affiliés dans sa mise en application auprès des membres.

L'expertise des professionnelles en soins

Les infirmières, infirmières auxiliaires, inhalothérapeutes et perfusionnistes cliniques détiennent une expertise unique dans le réseau de la santé. Celle-ci repose sur leur travail quotidien auprès des patient-e-s et un jugement clinique indispensable à l'organisation des soins. Ce sont elles qui sont au cœur des soins, intervenant directement auprès des patient-e-s, coordonnant les équipes interprofessionnelles, tout en gérant les situations d'urgence et en évaluant continuellement la qualité des soins.

L'impact positif de l'implication des professionnelles en soins dans l'organisation du travail a été démontré à maintes reprises. Dès le début des années 2000, les travaux de l'infirmière américaine et chercheuse Linda Aiken¹ montraient que des environnements dans lesquels les infirmières ont un pouvoir décisionnel accru sont associés à une réduction des taux de mortalité et de complications. En valorisant leur rôle, les professionnelles en soins renforcent leur capacité d'influence et s'affirment comme actrices incontournables du réseau de la santé.

Pourtant, cette expertise demeure sous-évaluée. Les professionnelles en soins continuent d'être subordonnées à des rapports hiérarchiques rigides et à une approche médicalocentriste qui freine leur autonomie et limite leur capacité d'agir pleinement. Cette sous-valorisation s'observe notamment dans la résistance à permettre aux infirmières praticiennes spécialisées (IPS) d'occuper pleinement leur champ de compétence, pour lequel elles ont pourtant été formées. De plus, les pratiques comme les ordonnances collectives restent encore sous-exploitées, limitant inutilement les professionnelles en soins qui ne peuvent faire profiter la population de leur expertise.

¹ L. H. AIKEN, S. P. CLARKE, D. M. SLOANE, J. SOCHALSKI, & J. H. SILBER. (2002). *Hospital nurse staffing and patient mortality, nurse burnout, and job dissatisfaction*. JAMA, 288(16), 1987-1993. [En ligne], [<https://doi.org/10.1001/jama.288.16.1987>] (Consulté le 5 février 2025).

Reconnaître pleinement l'expertise des professionnelles en soins implique de leur accorder une réelle marge de manœuvre décisionnelle, en rompant avec des modèles de gestion traditionnels qui freinent l'innovation et l'amélioration continue des soins.

Face aux réformes, à l'accélération de la privatisation du réseau de la santé et à la montée d'un mouvement antisyndical, la mobilisation des professionnelles en soins est donc indispensable. Celle-ci doit être constante, structurée et soutenue par des actions collectives à tous les niveaux pour améliorer les conditions de travail et la pratique professionnelle ainsi que pour préserver les acquis. En ce sens, la mobilisation devient un outil essentiel pour baliser une meilleure organisation du travail et faire reconnaître l'expertise des professionnelles en soins.

Ainsi, l'implication active des professionnelles en soins dans les négociations collectives permet de faire avancer des revendications majeures. L'exemple des grèves des infirmières en Nouvelle-Zélande, en 2018, montre comment une mobilisation soutenue a permis d'obtenir des revalorisations salariales et une reconnaissance accrue de leur rôle. En Colombie-Britannique, une campagne menée par des infirmières a permis la mise en place d'une entente établissant des ratios sécuritaires dans les hôpitaux, les foyers de soins de longue durée, les soins à domicile et la santé publique.

Au Québec, les journées de grève de l'automne 2023, impliquant notamment les 80 000 professionnelles en soins membres de la FIQ, furent un moment de mobilisation historique qui a contribué à établir un rapport de force à la table de négociation et illustré l'importance de la solidarité. Au plus fort de la grève, c'est plus de 565 000 personnes, d'allégeances syndicales différentes et majoritairement des femmes, qui ont pris part à ce moyen de pression ultime pour se faire entendre, réclamant d'une même voix de meilleures conditions de travail et l'amélioration des services publics. Les gains obtenus, tant sur le plan salarial que sur les conditions de travail, découlent directement de cette capacité à mobiliser les membres autour des enjeux de la négociation, démontrant que lorsqu'ils s'organisent, les syndicats peuvent obtenir des résultats concrets pour l'ensemble de leurs membres. Cette expérience rappelle que la reconnaissance du travail des femmes, la valorisation des services publics et la lutte contre la précarité nécessitent une mobilisation et une solidarité actives, permettant de convertir l'indignation en un rapport de force tangible.

Une mobilisation efficace repose sur la solidarité à tous les niveaux. Dans cette perspective, le développement de liens avec des syndicats similaires à la FIQ devient nécessaire, pour s'appuyer mutuellement dans nos luttes, partager nos stratégies respectives et s'inspirer d'initiatives réalisées ailleurs. L'échange d'expériences et de stratégies permet d'adopter des pratiques innovantes. En maintenant notamment des liens avec la Fédération canadienne des syndicats d'infirmières et infirmiers (FCSII-CFNU), nous profitons d'une vision plus large du système de santé canadien tout en faisant valoir l'importance des compétences provinciales. Au sein de la FCSII, la collaboration interprovinciale a permis de faire pression pour l'amélioration des ratios infirmières/patient-e-s, notamment en Colombie-Britannique, en Nouvelle-Écosse, en Ontario et au Manitoba.

Ailleurs dans le monde, des mobilisations syndicales ont aussi mené à des avancées significatives. Au Royaume-Uni, c'est la solidarité démontrée au sein du Royal College of Nursing, qui a su rallier ses membres de différentes régions et de différents secteurs, menant à de récentes victoires salariales après plusieurs journées de grève coordonnées à l'échelle nationale. En Espagne, les syndicats infirmiers ont uni leurs forces dans plusieurs communautés autonomes, organisant des actions concertées qui ont conduit à l'instauration de plans visant à réduire la surcharge de travail et à améliorer les ratios, prouvant l'impact positif d'une mobilisation solidaire entre régions. Plus près de nous, aux États-Unis, les succès du syndicat National Nurses United s'expliquent aussi par la solidarité syndicale. Par exemple, la loi californienne sur les ratios sécuritaires n'aurait pu voir le jour sans le soutien actif et coordonné des différentes sections du syndicat à travers le pays, lesquelles continuent aujourd'hui de faire front commun pour étendre ces gains. À l'échelle internationale, des regroupements ont aussi vu le jour,

tel que l'organisation Global Nurses United (GNU), dont la FIQ est membre fondatrice et au sein de laquelle plus d'une trentaine d'organisations syndicales ont décidé d'unir leurs voix pour revendiquer des ratios sécuritaires dans leurs pays respectifs.

Ces victoires démontrent que la solidarité et l'action collective sont des leviers essentiels pour défendre les conditions de travail ainsi que la qualité et la sécurité des soins.

Recommandation

Recommandation 2 : Développer davantage de partenariats et d'échanges avec des syndicats québécois, canadiens et internationaux du milieu de la santé pour s'inspirer mutuellement de stratégies de mobilisation et de valorisation du travail de soins.

Des conditions de travail propices à des soins de qualité

Le lien entre les conditions de travail et la qualité des soins a été démontré à maintes reprises. Or, ce que nous observons, c'est une précarisation grandissante des emplois majoritairement occupés par des femmes dans le secteur des soins. La logique de rentabilité imposée aux établissements de santé entraîne des situations incompatibles avec la qualité des soins : surcharge de travail, temps supplémentaire obligatoire, non-remplacement, recours à la main-d'œuvre indépendante, instabilité des équipes, etc.

Par ailleurs, les politiques budgétaires d'austérité ont des effets directs non seulement sur l'offre de soins, mais aussi sur la qualité des infrastructures, l'état des équipements et la capacité des équipes à répondre aux besoins de la population. Ces choix financiers, motivés par des objectifs de réduction des coûts, compromettent à la fois la qualité des soins et le respect des droits des travailleuses.

Il est donc essentiel que la FIQ continue de revendiquer des conditions de travail garantissant non seulement le bien-être des professionnelles en soins, mais aussi la sécurité et la satisfaction des besoins des patient-e-s. Cela passe notamment par la mise en place de conditions qui permettent aux professionnelles en soins d'exercer leur rôle dans des environnements favorables. Celles-ci incluent, entre autres, l'accès à des ressources adéquates, telles que du matériel de qualité, un personnel suffisant et des équipes de travail stables. De plus, une charge de travail équilibrée et des horaires adaptés contribuent à améliorer la stabilité des équipes et la conciliation travail-vie personnelle ainsi qu'à prévenir l'absentéisme lié à la fatigue et au stress. Selon l'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS), la dégradation des services publics est due, notamment, à la baisse de motivation du personnel à y travailler².

Les ratios sécuritaires sont cruciaux pour éviter l'épuisement professionnel et garantir une prise en charge efficace et humaine des patient-e-s. Plusieurs exemples illustrent l'impact direct de l'amélioration des ratios professionnelles en soins/patient-e-s sur la qualité des soins, notamment en termes de réduction des taux de mortalité et de complications hospitalières. Par exemple, en Californie, la mise en place de ratios infirmière/patient-e-s, obtenue à la suite de mobilisations syndicales, a entraîné une réduction significative des erreurs médicales et une amélioration de la satisfaction des patient-e-s. Les 16 projets ratios portés par la FIQ et réalisés au Québec entre 2018 et 2019 ont permis de conclure, malgré la courte période visée, que des ratios sécuritaires permettent aux professionnelles en soins

² IRIS. *Fractures*. Le bulletin des membres de l'IRIS, vol. 10 n°1, automne 2024.

d'avoir le temps de soigner les patient-e-s correctement et de manière satisfaisante. Ils ont permis de réconcilier le personnel avec la profession et de favoriser l'attraction et la rétention. Plus précisément, l'amélioration des conditions de travail et de vie a été constatée, entraînant par le fait même une plus grande disponibilité des professionnelles en soins pour travailler, un plus grand sentiment de sécurité, une diminution du stress et de l'épuisement, ainsi qu'une plus grande collaboration entre collègues.

Aussi, un personnel qui a la possibilité et les moyens de mettre pleinement à profit son expertise offrira des soins de meilleure qualité, réduisant ainsi les hospitalisations évitables et les complications médicales. Cela permet de diminuer la pression sur le réseau de la santé et d'optimiser l'utilisation des ressources publiques. Une meilleure reconnaissance de cette expertise contribuera à revaloriser la profession et à attirer davantage de nouvelles recrues, assurant ainsi la pérennité des services publics de santé.

Par leur rôle d'*advocacy*, les professionnelles en soins se portent à la défense de l'accès à des soins de qualité et sécuritaires pour les patient-e-s. Ainsi, en exerçant leur jugement professionnel et en faisant la promotion des droits et des intérêts des patient-e-s, elles font aussi la promotion de solutions pérennes pour le réseau de la santé. Les ratios, tels que pensés par la FIQ, s'inscrivent justement dans cette approche de dotation adéquate permettant d'offrir des soins de qualité et sécuritaires.

Enfin, s'impliquer syndicalement a également démontré son efficacité pour améliorer les conditions de travail et, par ricochet, la qualité des soins. Par exemple, en France, la mobilisation des syndicats infirmiers a permis d'intégrer des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) dans les hôpitaux, menant à des améliorations concrètes en matière de prévention des risques professionnels et de santé au travail. En Ontario, le rôle des syndicats dans les comités de pratique professionnelle a permis d'obtenir des changements dans l'organisation des soins et des ajustements à la charge de travail pour mieux refléter la réalité du terrain. Un autre exemple marquant est celui de l'Australie, où l'engagement syndical dans des comités de soins infirmiers a contribué à la mise en place de normes nationales sur les ratios sécuritaires, inspirant d'autres juridictions à emboîter le pas.

En ce sens, le recours aux comités de soins demeure une avenue pour l'obtention de meilleures conditions de travail. Mais le défi est grand. La mobilisation requise à l'échelle des centres d'activités doit être au rendez-vous, ainsi que les outils pour bien documenter les revendications mises de l'avant. C'est pourquoi la mise en place d'une stratégie commune pour encourager, mais surtout, soutenir ces comités est nécessaire, afin de se concerter dans le choix des revendications à porter, des moyens à utiliser et ainsi maximiser l'influence des professionnelles en soins à travers l'ensemble du réseau.

Recommandations

Recommandation 3 : Mettre en place une stratégie pour favoriser les interventions locales en organisation du travail, dont le recours au Formulaire de soins sécuritaires et au comité de soins, dans le but de soutenir les revendications des membres.

Recommandation 4 : Documenter à l'échelle nationale les effets des décisions gouvernementales en matière de conditions de travail, de financement et d'accès au réseau de la santé, en utilisant les revendications des membres ainsi que les données recueillies par l'entremise du Formulaire de soins sécuritaires, afin d'alimenter les stratégies pour influencer l'opinion publique.

Complémentarité de l'action syndicale locale et nationale

Bien que la FIQ repose sur un ensemble de valeurs et d'objectifs communs, la Fédération doit respecter l'autonomie de ses syndicats affiliés. Chaque équipe locale vit des réalités différentes, identifie des priorités spécifiques et adopte sa propre manière d'aborder les enjeux. Cette unicité est d'autant plus vraie pour les établissements qui ne font pas partie de Santé Québec, notamment les établissements privés conventionnés (EPC) et ceux du Grand Nord, qui enrichissent la FIQ de leurs expériences différentes. C'est l'addition de toutes ces diversités, importantes pour une organisation syndicale comme la nôtre, qui fait la force de la Fédération et forge son identité. Dans ce contexte, l'action syndicale doit être inclusive et capable de rallier toutes et tous autour d'un même objectif.

Il est donc essentiel de maintenir un équilibre entre cette vision partagée de la Fédération et le respect des particularités locales, afin de favoriser l'adhésion et l'engagement à tous les niveaux. Cette autonomie peut représenter un défi lorsqu'il s'agit d'harmoniser les différentes actions syndicales, mais elle enrichit l'organisation en permettant une approche plus nuancée, riche de la vision locale.

Pour garantir cette cohésion tout en préservant l'autonomie des syndicats affiliés et de la Fédération, il est nécessaire de renforcer les mécanismes de communication. Le modèle de communication doit être amélioré pour mieux répondre aux besoins et à la réalité de chacun des syndicats et ceux de la Fédération. Par exemple, dans un contexte d'employeur unique, l'instauration de plateformes de concertation sur lesquelles les équipes locales peuvent partager leurs réflexions, leur vision et leurs stratégies favoriserait une meilleure coordination et une appropriation plus efficace des orientations communes.

Dans ce contexte, le premier réflexe doit toujours être de revenir vers les membres. La FIQ doit ainsi jouer un rôle de soutien et mettre à la disposition des syndicats affiliés des ressources et des outils facilitant la mise en œuvre locale des décisions collectives. La formation des militantes, le développement de guides stratégiques et l'accompagnement dans l'application des orientations nationales sont des exemples concrets de moyens pour assurer que les réalités locales soient prises en compte, sans compromettre l'unité du mouvement.

La diversité des réalités locales est une force pour la Fédération parce qu'elle permet l'émergence de solutions adaptées à divers contextes de travail. Une approche souple, dans laquelle les initiatives locales sont valorisées et partagées avec l'ensemble du réseau, contribue à renforcer la capacité d'innovation et la réactivité de la FIQ face aux défis vécus dans le réseau de la santé. Aussi, la reconnaissance et la valorisation des luttes locales rendent les enjeux plus concrets et mobilisateurs pour les membres. En intégrant les spécificités locales, la Fédération favorise l'adhésion des membres et assure une mobilisation plus forte : nous nous mobilisons plus facilement pour ce qui nous touche directement.

La *Loi sur la gouvernance du système de santé et de services sociaux* a amené la Fédération à amorcer des travaux importants pour revoir ses structures syndicales. Des groupes de travail impliquant des militantes élues ont été mis en place. Cependant, le recul du gouvernement sur la fusion des accréditations syndicales a freiné l'urgence d'agir. Le contexte d'employeur unique nous invite tout de même à réfléchir à nos manières de faire.

Il convient notamment de repenser les espaces de concertation et de moderniser nos pratiques. Il est ainsi proposé d'adopter un cadre commun qui assure la solidarité syndicale, même en présence d'employeurs différents (Santé Québec, EPC, Grand Nord), tout en permettant aux équipes locales de maintenir leur capacité d'action et de décision face aux défis spécifiques de leurs milieux de travail.

Recommandation

Recommandation 5 : Développer des structures de fonctionnement répondant aux besoins de concertation des syndicats affiliés et augmentant l'efficacité des actions de la Fédération, en tenant compte de la création d'un employeur unique, Santé Québec, ainsi que des réalités propres aux EPC ainsi qu'aux établissements du Grand Nord.

AXE 2 – DES FEMMES DE CONVICTION

Chaque congrès est l'occasion de réfléchir un peu plus longuement aux enjeux de société et de positionner l'organisation face à ces défis. La plupart des derniers congrès se sont déroulés dans des contextes néolibéraux d'austérité et de privatisation et le congrès de 2025 ne fait malheureusement pas exception, puisqu'il existe une tendance certaine au recul des droits et à l'avancement d'idéologies dites extrémistes. Depuis sa fondation, la FIQ, par ses interventions, a démontré sa solidarité et son appui aux plus démunis d'ici et d'ailleurs. Il importe de nous rappeler que les principes suivants ont permis de façonner notre organisation, telle que nous la connaissons aujourd'hui :

- la capacité d'intervention sur des sujets d'intérêt social, politique et économique;
- le développement des pratiques de solidarité;
- le pouvoir d'influencer les débats publics.

Dans le respect de sa Déclaration de principes, la FIQ a soutenu des actions qui ont contribué à l'avancement de la société québécoise. L'accès à des services de garde et au marché du travail pour les femmes ainsi que la parité dans les postes électifs sont des exemples de gains obtenus par les femmes et le mouvement syndical, qui ont amélioré notre société et, de ce fait, le quotidien des membres et de celui de l'ensemble des citoyennes et des citoyens. La défense des droits des femmes, la justice sociale, la solidarité et la démocratie sont au cœur de l'action syndicale et des orientations organisationnelles. Si elles se reflètent au niveau national, leur incarnation à tous les paliers de l'organisation reste un défi. Ainsi, le répertoire des positions officielles adoptées par l'organisation est un outil qui facilite le partage de l'information et assure l'adhésion de toutes. Il permet aussi à chacune d'incarner les valeurs organisationnelles.

Par exemple, en 2024, les convictions profondes partagées au sein de la Fédération ont mené l'organisation à mettre en avant-plan les déterminants sociaux de la santé³. En effet, une meilleure prise de conscience et une compréhension juste de l'impact que ces derniers peuvent avoir sur l'état de santé des populations aident les professionnelles en soins dans leur choix d'interventions. Cette vision correspond parfaitement aux valeurs de la FIQ, car cela permet d'offrir des soins inclusifs répondant aux besoins spécifiques de chaque personne. C'est en considérant les déterminants sociaux dans leur pratique que les professionnelles en soins pourront agir et influencer l'état de santé des populations soignées.

La politisation des membres

Nous ne le dirons jamais assez : l'avancement d'une société et la défense des droits de toutes les personnes qui y vivent passent par la promotion des droits des femmes! C'est en reconnaissant ce principe que la FIQ a pris position et joué un rôle crucial en tant qu'agente de changement. Témoins directes d'injustices, les professionnelles en soins jouent un rôle essentiel pour l'avancement des droits des femmes. Leur travail quotidien va bien au-delà de la prestation des soins : elles sont à l'écoute et soutiennent les femmes en situation précaire, marginalisées et discriminées.

Avant d'être infirmières, infirmières auxiliaires, inhalothérapeutes ou perfusionnistes cliniques, les professionnelles en soins sont des femmes et des citoyennes. En ce sens, elles peuvent être interpellées par divers enjeux de société, comme l'accès aux services de garde, le droit familial ou encore la

3 FIQ. *Les déterminants sociaux de la santé* [En ligne], [<https://www.fiqsante.qc.ca/determinants/>].

misogynie dont elles sont victimes. En prendre conscience et lutter pour résoudre les problèmes est donc essentiel pour pouvoir mobiliser et politiser davantage les membres, que ce soit par l'engagement personnel, la participation à des mouvements sociaux ou l'implication au sein de leur équipe syndicale.

La FIQ et ses syndicats affiliés peuvent jouer un rôle clé en ralliant les membres autour d'enjeux de société qui les touchent dans leur vie personnelle et professionnelle. Par exemple, un syndicat qui s'implique dans la revendication de places en services de garde démontre sa solidarité envers toutes les femmes qui veulent intégrer le marché du travail. Il met ainsi l'emphase sur l'importance de la force collective dans l'avancement de la société. Il inspire aussi ses membres à se mobiliser pour ces luttes et, de ce fait, contribue à leur politisation.

Pour y arriver, il faut donc connaître les intérêts des personnes représentées et les impliquer dans les actions politiques. La politisation des professionnelles en soins peut être un vecteur non seulement pour revendiquer de meilleures conditions de travail et un réseau public de santé accessible et universel, mais également pour réduire les inégalités et améliorer la santé de la population.

En tant qu'organisation syndicale, avoir le courage de prendre position par rapport aux enjeux sociaux sert à rallier et à politiser les membres. Lors de négociations avec l'employeur, par exemple, cette adhésion des membres peut devenir un outil puissant. Il est donc primordial d'informer les membres des positions ou décisions officielles adoptées par la FIQ sur divers enjeux de société qui les touchent.

Recommandation

Recommandation 6 : Soutenir les syndicats affiliés dans leurs actions pour qu'ils fassent vivre les positions officielles adoptées par l'ensemble des instances décisionnelles de la FIQ auprès des membres, et qu'ils développent des moyens et des outils pour y parvenir.

La justice sociale

En se battant pour des conditions de travail qui permettent d'assurer la sécurité des soins, la FIQ défend une vision de la société dans laquelle toutes les personnes ont accès à des soins de qualité, peu importe leur origine, leur sexe ou leur statut social. Cela se traduit aussi en une lutte pour un monde plus juste et égalitaire, où chaque personne exerce pleinement ses droits fondamentaux.

Un réseau de la santé pour toutes et tous

Vouée à la défense du système public de santé, la FIQ a toujours milité pour une accessibilité universelle, sans égard au revenu ou au statut social. Depuis plusieurs années, la tendance est cependant à la privatisation du réseau, qui s'accroît de réforme en réforme. Selon l'IRIS, depuis les années 1980, le Québec, plus que partout ailleurs au Canada, a de plus en plus recours au secteur privé pour le financement et la prestation des services de santé⁴. Et ce n'est pas la mise en place de Santé Québec qui va freiner cette tendance. Or, les études démontrent qu'une privatisation des soins ne veut pas dire une amélioration de la qualité des soins, au contraire⁵. En effet, les scientifiques arrivent à la conclusion que les arguments en faveur de la privatisation des soins demeurent faibles. De plus, la privatisation a pour effet de créer deux catégories de patient-e-s : une première qui peut payer et une seconde, qui

4 G. HÉBERT. *La progression du secteur privé en santé au Québec*, IRIS, 2022.

5 B. GOODAIR, & A. REEVES. *The effect of health-care privatization on the quality of care*, Lancet Public Health, 2024.

ne le peut pas. Les réformes structurelles répétées et la privatisation des services publics fragilisent non seulement les conditions de travail, mais affectent aussi les femmes. Par exemple, une femme monoparentale, qui vit dans un logement insalubre affectant sa santé, pourrait se retrouver devant un choix difficile à faire, soit celui de payer son loyer, nourrir ses enfants ou se faire soigner.

Cette situation n'est pas propre au système de santé et affecte les services publics en général. En tant que fervente défenseuse d'un système public fort, la FIQ doit être sur toutes les tribunes pour décrier l'iniquité qui se crée au sein de la société québécoise. Cette privatisation soulève des questions importantes sur l'accès et la qualité des soins, l'équité entre les citoyen-ne-s et les conditions de travail et d'exercice des 80 000 membres de la FIQ. Dans un système où le privé est de plus en plus présent, les questions sont nombreuses : comment respecter l'autonomie professionnelle? La prise de décision est-elle dictée par des objectifs financiers? Quels sont les effets sur la qualité des soins?

Depuis le milieu des années 2000, le secteur privé et le travail autonome comptent pour plus de 50 % des emplois dans le réseau de la santé au Québec, selon l'IRIS⁶. Le financement du privé par le secteur public soulève tout autant des questions. Avec son discours garantissant la « gratuité » des soins, le gouvernement dupe le public et se déresponsabilise en délaissant certains services. Il crée aussi un système qui compte de plus en plus sur le soutien des personnes proches aidantes, qui sont en majorité des femmes. Les soins subissent les effets de la marchandisation, alors qu'en santé, il faut éviter à tout prix que la logique des profits mène à la dévalorisation des emplois et la perte des protections. Finalement, la privatisation compromet la mission première des professions de soins : offrir des soins de qualité à toutes et à tous, et ce, sans discrimination.

Un réseau public fort est essentiel pour garantir une planification à long terme des ressources humaines et matérielles, évitant ainsi les pénuries chroniques et la dépendance du réseau aux agences privées de placement de personnel. Cela permet aussi d'assurer une continuité et une cohérence dans les soins offerts, en favorisant des équipes stables et solidaires, plutôt que fragmentées selon les intérêts du marché. De plus, un système public robuste assure la transparence et la reddition de comptes, car l'État et ses officier-ère-s doivent rendre des comptes à la population et lui offrir la possibilité d'exiger des améliorations.

En protégeant le caractère public du réseau, nous nous assurons également d'une plus grande capacité d'innovation sociale : les ressources peuvent être investies dans la prévention, les cliniques de proximité, l'amélioration des conditions de travail et l'accessibilité plutôt que dans la rentabilité. Nous poursuivons ainsi le travail entamé dans les années 1970 pour bâtir un réseau public de santé fort et accessible. Ce modèle diminuerait, entre autres, la nécessité de recourir aux personnes proches aidantes, surtout des femmes, qui fragilisent leur situation financière pour prendre soin de leurs proches; il inciterait au contraire les femmes à participer pleinement au marché du travail. Par ailleurs, ce modèle permettrait aux professionnelles en soins de mettre pleinement leur expertise au service des patient-e-s et à la population d'avoir véritablement accès à des soins de qualité et sécuritaires.

Recommandation

Recommandation 7 : Contrecarrer le discours proprivatisation en mettant de l'avant un réseau public de santé fort.

6 Guillaume HÉBERT. *La progression du secteur privé en santé au Québec*, IRIS, mars 2022. [En ligne], [https://iris-recherche.gc.ca/wp-content/uploads/2022/03/IRIS-FICHE1_prive-sante_VF.pdf] (Consulté le 25 février 2025).

Pour une société éthique et équitable

Selon le rapport de la Conférence internationale du Travail, tenue en 2022, la pénurie mondiale de personnel infirmier devrait s'aggraver d'ici 2030. Évoquant le besoin de pourvoir les postes, les pays du Nord global se tournent vers le recrutement, surtout dans le Sud global, décimant ainsi la main-d'œuvre infirmière dans des pays qui souffrent déjà d'un manque cruel de soignant-e-s⁷. D'ailleurs, il est important de noter qu'à l'échelle planétaire, les infirmières qui quittent la profession sont nombreuses à évoquer les conditions de travail difficiles⁸. Dans ce contexte, il est tout à fait compréhensible que certaines fassent le choix déchirant de quitter leur pays, aspirant à une vie meilleure, ailleurs. Le recrutement de personnel infirmier à l'étranger est une pratique dans presque tous les pays développés. Cependant, celui-ci devrait être éthique et équitable, en respectant les normes et les mises en garde émises par l'Organisation mondiale de la Santé⁹.

Selon une étude réalisée par Action travail des femmes (ATF), la plupart de ces personnes immigrantes se heurtent à une discrimination systémique importante, soit celle de la reconnaissance de leur diplôme obtenu à l'étranger. De plus, l'intégration dans le milieu du travail reste un défi important pour ces femmes qui attendent que leur diplôme obtenu à l'étranger soit validé et reconnu. En continuité avec les orientations adoptées au congrès de 2021, le Comité exécutif reconnaît leur apport à la société québécoise.

Recommandations

Recommandation 8 : Exposer et dénoncer les discriminations systémiques vécues par les travailleuses de la santé, les travailleuses issues des groupes historiquement discriminés, dont les communautés autochtones – Premières Nations, Métis et Inuit – ainsi que les femmes racisées, immigrantes, en situation de handicap et celles issues des minorités sexuelles et de genre.

Recommandation 9 : S'impliquer activement pour défendre les droits des professionnelles en soins ayant obtenu leur diplôme hors Québec et soutenir les syndicats affiliés dans leur accompagnement de ces personnes à travers leur processus d'intégration au travail.

Solidaires face aux enjeux de société

À travers le temps, lorsque les organisations syndicales, communautaires et citoyennes ont joint leurs forces, elles ont pu exercer un contrepoids essentiel au gouvernement et provoquer des changements sociaux et politiques. Convaincue qu'un monde meilleur est possible, la FIQ est ainsi solidaire des luttes menées par les professionnelles en soins, mais aussi, par toutes les femmes. Par exemple, en 1995, ses

7 ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL, *Garantir un travail décent au personnel infirmier et aux travailleurs domestiques, acteurs clés de l'économie du soin à autrui*, [En ligne], 2022, Genève, p. 422. [https://www.ilo.org/sites/default/files/wcmsp5/groups/public/@ed_norm/@relconf/documents/meetingdocument/wcms_839679.pdf] (Consulté le 17 mars 2025).

8 COMMISSION DE L'APPLICATION DES NORMES. *Projet de résultat de la discussion sur l'Étude d'ensemble, Garantir un travail décent au personnel infirmier et aux travailleurs domestiques, acteurs clés de l'économie du soin à autrui*, par la Commission de l'application des normes, 9 juin 2022.

9 ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ. *Liste OMS d'appui et de sauvegarde pour les personnels de santé 2023*. [En ligne], 8 mars 2023, Genève. [<https://www.who.int/fr/publications/i/item/9789240069787>] (Consulté le 10 février 2025).

représentantes prenaient activement part à la marche Du pain et des roses¹⁰, qui visait, entre autres, l'amélioration des conditions économiques des femmes. Cette mobilisation massive de la société a résulté par la mise en place de la *Loi sur l'équité salariale* et par une augmentation du salaire minimum.

Il ne fait aucun doute qu'une meilleure concertation sociale et une plus grande participation citoyenne et militante sont nécessaires pour favoriser l'égalité dans une société. Afin d'y arriver, des liens de solidarité doivent s'établir¹¹. Les syndicats affiliés de la FIQ doivent investir ces luttes syndicales et sociales sur leur territoire, qu'il s'agisse de la construction de logements abordables, de sous-financement des centres de femmes ou de coupures de services régionaux en santé. En effet, ces enjeux peuvent toucher directement ou indirectement les professionnelles en soins et entraîner des répercussions. En plus de subir la surcharge de travail et le temps supplémentaire obligatoire, les membres doivent aussi faire face aux défis sociétaux dans leur vie personnelle. S'allier avec d'autres organisations syndicales et communautaires et mettre en place des actions politiques sur divers enjeux est donc plus que souhaitable.

En étant solidaires, les professionnelles en soins peuvent faire face aux défis qui se présentent à elles dans un environnement en constante évolution. Elles seront ainsi mieux outillées pour comprendre et intervenir auprès de leurs patient-e-s, mais aussi pour démontrer leur solidarité en soutenant des initiatives dans leurs communautés : campagnes pour promouvoir l'accès à un système public de santé, mobilisations réaffirmant le droit à l'avortement ou manifestations pour exiger une meilleure politique environnementale, les causes à défendre ne manquent pas.

Recommandation

Recommandation 10 : Soutenir les syndicats affiliés afin qu'ils établissent une cartographie de leur région et identifient les alliances possibles. Les encourager à maintenir des liens réguliers avec ces organisations alliées, à développer, via les structures prévues à leurs statuts, des initiatives d'action politique ou y prendre part pour renforcer leur rapport de force et d'influence.

¹⁰ En 2025 aura lieu la 6^e édition soulignant les 30 ans du mouvement.

¹¹ A. NOËL, et M. FAHMY. Sous la direction de, *Miser sur l'égalité*, éditions FIDES, 2014, pp. 100-101.

AXE 3 – LA FIQ, TOURNÉE VERS L'AVENIR

Confronté à des défis majeurs, le mouvement syndical connaît actuellement une période de remise en question de son influence et de sa capacité à répondre efficacement aux besoins des membres face aux mutations rapides de notre époque. L'érosion des droits des travailleuses et des travailleurs, la précarisation de l'emploi, la montée des inégalités sociales, ainsi que la pression des politiques néolibérales affaiblissent la voix collective des syndicats¹². De plus, la fragmentation du marché du travail, l'automatisation croissante et la numérisation des services exigent des réponses syndicales novatrices et adaptées¹³.

Face à ces défis, les risques sont multiples : perte du pouvoir de négociation, désengagement des membres, affaiblissement de la solidarité et montée de discours qui remettent en cause la légitimité même de l'action syndicale. C'est pourquoi l'adoption d'une posture audacieuse est essentielle. Il ne s'agit pas seulement de défendre les acquis, mais aussi d'anticiper les transformations futures, de promouvoir des approches inclusives et de réaffirmer l'importance du syndicalisme comme acteur clé dans la construction d'une société plus juste et plus équitable¹⁴.

En se positionnant avec détermination sur des enjeux tels que l'intelligence artificielle, les changements climatiques et la montée des idéologies d'extrême droite, la FIQ peut inspirer un renouveau du mouvement syndical, renforcer la mobilisation des membres et influencer positivement les politiques publiques. Cette démarche vise non seulement à réaffirmer les valeurs qui la guident, mais aussi à anticiper les défis émergents.

En développant une vision d'avenir, la FIQ peut se projeter et se positionner avec clarté, consolidant ainsi un idéal commun fondé sur des principes féministes, de justice sociale et de solidarité.

L'intelligence artificielle

L'intelligence artificielle (IA) connaît une croissance exponentielle et transforme profondément de nombreux secteurs, y compris celui de la santé. Depuis les premières innovations en IA dans les années 2010, jusqu'à son intégration actuelle dans les diagnostics médicaux et la gestion des données de santé, cette technologie soulève des questions éthiques majeures¹⁵. Des systèmes de surveillance automatisés, comme ceux déployés en Chine, sont capables de détecter des épidémies en analysant des flux massifs de données en temps réel. L'IA est également utilisée dans la gestion des dossiers médicaux électroniques, améliorant ainsi l'efficacité administrative, mais soulevant du même coup des questions sur la protection des données personnelles. Aux États-Unis, des robots dotés d'IA sont de plus en plus intégrés dans les hôpitaux, pour surveiller l'état de santé des patient-e-s, produire ou faciliter des plans de soins¹⁶. Selon un rapport de l'Organisation mondiale de la Santé, l'intégration

12 J. STIGLITZ. *People, Power, and Profits : Progressive Capitalism for an Age of Discontent*, W.W. Norton & Company, (2019).

13 E. BRYNJOLFSSON, & A. MCAFEE. *The Second Machine Age*, W.W. Norton & Company, (2014).

14 L. BACCARO, & C. HOWELL. *Trajectories of Neoliberal Transformation : European Industrial Relations Since the 1970s*, Cambridge University Press, (2017).

15 ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ (OMS). *Ethics and Governance of Artificial Intelligence for Health*. [En ligne], 2021. [<https://www.who.int/publications/i/item/9789240029200>] (Consulté le 25 février 2025).

16 NATIONAL NURSES UNITED. *L'impact de l'intelligence artificielle sur les soins infirmiers et la santé*. [En ligne], 20 décembre 2023, Silver Spring. [<https://www.nationalnursesunited.org/artificial-intelligence>] (Consulté le 25 février 2025).

de l'IA dans les soins de santé offre des opportunités pour améliorer l'efficacité des services, mais nécessite une vigilance accrue sur ses impacts humains¹⁷. Dans ce débat, il est aussi important de ne pas perdre de vue que le profit reste le souci premier des entreprises multinationales de technologie¹⁸.

Pour une organisation syndicale et féministe comme la FIQ, il est crucial de comprendre le phénomène et de s'y préparer adéquatement, car l'IA peut modifier en profondeur l'organisation du travail et avoir des impacts majeurs sur les conditions de travail des professionnelles en soins. L'automatisation excessive de certaines tâches peut, par exemple, déshumaniser la relation soignant-e/patient-e. Les algorithmes décisionnels, quant à eux, peuvent entraîner une perte d'autonomie décisionnelle des professionnelles en soins¹⁹.

Rappelons que ces algorithmes ne sont pas neutres : ils sont développés à partir de bases de données et de modèles d'apprentissage souvent biaisés, qui reflètent les inégalités existantes dans la société. Même si elles en subissent directement les conséquences dans leur milieu de travail, les femmes sont moins présentes au cours du développement et de la conception d'outils IA. Ce manque de diversité entraîne une vision androcentrique du développement technologique, où les réalités et besoins des femmes et des personnes marginalisées sont trop souvent négligés. Par exemple, des études ont démontré que certains algorithmes d'IA en santé reconnaissent moins bien les symptômes de maladies touchant majoritairement les femmes, menant à des diagnostics tardifs ou erronés²⁰.

De plus, la prédominance des grandes entreprises technologiques nord-américaines et européennes dans la conception des outils d'IA rend l'enjeu occidentalocentrique. C'est-à-dire que les solutions développées sont souvent pensées pour l'homme blanc nord-américain de la classe moyenne. Cette standardisation peut nuire à une prise en charge adaptée et équitable des patient-e-s, peu importe leurs caractéristiques personnelles telles que leur origine, leur identité de genre, leur orientation sexuelle, leur âge, leurs limitations physiques ou leur religion.

Pour toutes ces raisons, il est important de prendre le temps de se questionner à propos des effets de l'intelligence artificielle sur la qualité des soins ainsi qu'à propos de ses impacts sur les conditions de travail et sur l'obtention de ratios sécuritaires. Une recommandation a d'ailleurs été adoptée à cet effet lors du conseil fédéral de mars 2025.

La participation des professionnelles en soins est une étape importante vers des résultats plus positifs en matière d'intégration de l'IA en santé²¹. Il existe aussi des opportunités d'action : la FIQ peut revendiquer des formations adaptées pour ses membres, promouvoir l'IA comme un outil de soutien au rôle clinique plutôt qu'un substitut et exiger des garanties sur la transparence et l'équité des systèmes

17 ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ (OMS). 2021. *Ethics and Governance of Artificial Intelligence for Health*. [En ligne], [<https://www.who.int/publications/i/item/9789240029200>] (Consulté le 25 février 2025).

18 Cédric DURAND. *Le techno-féodalisme est un Léviathan de pacotille*. [En ligne], 5 février 2025, Paris, Mediapart. [<https://blogs.mediapart.fr/cedric-durand/blog/050225/le-techno-feodalisme-est-un-leviathan-de-pacotille>] (Consulté le 12 février 2025).

19 Luciano FLORIDI, et AL. *Un cadre éthique pour une bonne société de l'IA : opportunités, risques, principes et recommandations*, [En ligne], 3 novembre 2021, Cham, Springer. [https://link.springer.com/chapter/10.1007/978-3-030-81907-1_3] (Consulté le 12 février 2025)

20 Ziad, OBERMEYER, Brian, POWERS, Christine, VOGELI, Sendhil, MULLAINATHAN, *Dissecting racial bias in an algorithm used to manage the health of populations*, [En ligne], 2019, Vol. 366, no 6464, p. 447-453, Washington, *Science* [<https://www.science.org/doi/10.1126/science.aax2342>] (Consulté le 12 février 2025).

21 Clémentine COLLETT, Gina NEFF, et Livia GOUVEA GOMES. *Les effets de l'IA sur la vie professionnelle des femmes*. [PDF], 2022, Paris, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), [En ligne], p. 16. [<https://wp.oecd.ai/app/uploads/2022/03/FRENCH-The-Effects-of-AI-on-the-Working-Lives-of-Women.pdf>] (Consulté le 12 février 2025).

d'IA utilisés dans les milieux de soins. En effet, la vigilance s'impose puisque selon l'IRIS, « des enjeux de transparence et de conflit d'intérêts émergent du transfert des fonds publics vers les consortiums privés contrôlés par l'industrie numérique et l'industrie pharmaceutique »²².

Plusieurs syndicats ailleurs dans le monde ont déjà amorcé des démarches pour encadrer l'intégration de l'IA dans les milieux de travail. Par exemple, la fédération UNI Global Union, présente dans plus d'une centaine de pays, a publié des principes directeurs sur l'IA axés sur la protection des droits des travailleuses et des travailleurs, soulignant du même coup l'importance de la transparence des algorithmes, de la non-discrimination et de la participation des travailleurs dans le déploiement de ces technologies²³. De même, le syndicat des infirmières du Royaume-Uni (Royal College of Nursing) a mené des consultations sur l'impact de l'IA sur les soins de santé, plaidant pour une plus grande implication des professionnelles en soins dans les décisions concernant l'utilisation des technologies d'IA²⁴. Tournée vers des solutions, l'Internationale des services publics (ISP) a quant à elle suggéré des clauses de convention collective pour mieux encadrer l'utilisation de l'IA dans les lieux de travail²⁵. Lors de la prochaine négociation nationale, la FIQ pourrait donc s'inspirer des modèles et des exemples mis de l'avant dans cette base de données pour mieux baliser l'implantation de l'IA en santé.

Ces actions démontrent qu'un engagement syndical proactif, par la FIQ et par ses syndicats affiliés, est non seulement possible, mais essentiel pour s'assurer que l'IA serve de levier d'amélioration des conditions de travail plutôt que de facteur de précarisation. La FIQ et ses syndicats affiliés peuvent s'outiller en développant des partenariats ou encore en participant à des forums sur l'IA et le travail. De plus, une contribution à l'élaboration de cadres réglementaires protégera les droits des professionnelles en soins tout en favorisant des environnements de travail éthiques et inclusifs.

Recommandations

Recommandation 11 : Évaluer les impacts de l'intelligence artificielle sur l'organisation du travail et la pratique des professionnelles en soins et développer une réflexion éthique et féministe sur cet enjeu.

Recommandation 12 : Développer une meilleure compréhension de l'intelligence artificielle, de ses menaces et de ses opportunités. Revendiquer les changements nécessaires sur le plan éthique pour réduire ses effets négatifs et tirer profit de son utilisation dans le cadre du travail de soins.

22 M. LAVOIE-MOORE. *Propositions pour un modèle d'innovation au profit des services et des soins de santé publics*, IRIS, Montréal, Novembre 2023.

23 UNI GLOBAL UNION. *10 principes pour une intelligence artificielle éthique*. [En ligne], 11 février 2017, Nyon, [<https://uniglobalunion.org/report/10-principles-for-ethical-artificial-intelligence/>] (Consulté le 12 février 2025).

24 ROYAL COLLEGE OF NURSING. *L'évolution de l'IA dans les soins de santé*, [En ligne], 3-6 juin 2024, Newport, [<https://www.rcn.org.uk/congress/congress-events/the-evolution-of-ai-in-health-care-2024>] (Consulté le 12 février 2025).

25 PUBLIC SERVICES INTERNATIONAL. *Outils numériques, intelligence artificielle et algorithmes*. [En ligne], Ferney-Voltaire, [<https://publicservices.international/resources/page/digital-bargaining-hub/6-digital-tools-artificial-intelligence-and-algorithms-use-and-restrictions---hj?lang=en&id=13183>] (Consulté le 25 février 2025).

*La FIQ est affiliée à l'ISP.

Le réchauffement climatique et son impact sur la santé

Le réchauffement climatique, identifié dès les années 1990 comme une menace majeure pour la planète, entraîne des répercussions directes sur la santé des populations. Il intensifie des phénomènes tels que les vagues de chaleur, augmente la fréquence des catastrophes naturelles et facilite la propagation de maladies infectieuses²⁶. Par exemple, la multiplication des incendies de forêt en Australie et en Californie a gravement affecté la qualité de l'air, provoquant des problèmes respiratoires chez des millions de personnes²⁷. De même, les inondations récurrentes en Asie du Sud et en Afrique de l'Ouest ont perturbé l'accès à l'eau potable et aux infrastructures de santé, augmentant la vulnérabilité des populations précaires²⁸. Ces exemples illustrent l'urgence d'agir pour atténuer les impacts de ces bouleversements sur la santé publique.

Pour la FIQ, cet enjeu est essentiel, car les professionnelles en soins sont en première ligne face aux conséquences sanitaires des crises climatiques. De plus, les femmes, exclues des décisions politiques, sont les premières victimes à subir les impacts du réchauffement climatique²⁹. Au Québec, les vagues de chaleur intense observées à Montréal et à Laval en 2018 ont causé environ 80 décès, soulignant la vulnérabilité des populations à risque et la pression exercée sur les services d'urgence³⁰. La multiplication des feux de forêt au Québec constitue un autre phénomène préoccupant, menaçant la qualité de l'air, exacerbant les problèmes respiratoires, affectant la santé des populations locales et mobilisant des ressources médicales déjà sous tension³¹. Les inondations printanières de 2017 et 2019, en Montérégie et en Outaouais, notamment, ont provoqué des déplacements massifs de populations et ont eu des impacts importants sur la santé mentale des sinistrés, en plus de perturber les services de santé locaux³². L'augmentation des cas de maladie de Lyme au Québec est un autre exemple des effets du réchauffement climatique, qui favorise la propagation de la tique responsable de la maladie vers des régions auparavant non touchées³³. Selon des projections récentes de l'Institut national de recherche scientifique (INRS), au Québec, pour les années 2040 à 2069, les taux de mortalité et d'hospitalisation connaîtront une hausse respectivement de 118 % et de 230 % en raison de la chaleur³⁴. À cela, il faut évidemment ajouter les autres problèmes de santé qui nécessitent des consultations, parfois, urgentes.

- 26 THE LANCET. *The Lancet Countdown on Health and Climate Change*. [En ligne], [<https://www.thelancet.com/countdown-health-climate>] (Consulté le 25 février 2025).
- 27 NATIONAL INSTITUTE OF ENVIRONMENTAL HEALTH SCIENCES (NIEHS). *Environmental Health Perspectives*. [En ligne], [<https://ehp.niehs.nih.gov>] (Consulté le 11 mars 2025).
- 28 GROUPE D'EXPERTS INTERGOUVERNEMENTAL SUR L'ÉVOLUTION DU CLIMAT (GIEC). *Changements climatiques 2022 : Impacts, adaptation et vulnérabilité*, [En ligne], 2022, [<https://www.ipcc.ch/report/ar6/wg2/>] (Consulté le 11 mars 2025).
- 29 CARE France. *Pourquoi les femmes sont exclues des décisions face au changement climatique*, [En ligne], 30 septembre 2024, Paris, [<https://www.carefrance.org/actualites/pourquoi-les-femmes-sont-exclues-des-decisions-face-au-changement-climatique/#:~:text=Les%20femmes%20ont%20les%20premi%C3%A8res,%C3%A0%20se%20priver%20de%20nourriture>] (Consulté le 11 mars 2025).
- 30 INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC (INSPQ). *Surveillance des impacts des vagues de chaleur extrême sur la santé au Québec à l'été 2018*, [En ligne], 2019, Québec, [<https://www.inspq.qc.ca/publications/surveillance-impacts-vagues-chaleur-extreme-sur-sante-quebec-l-ete-2018>] (Consulté le 11 mars 2025).
- 31 OURANOS. *Feux de forêt - Impacts*, [En ligne], Montréal, [<https://www.ouranos.ca/fr/phenomenes-climatiques/feux-de-foret-impacts>] (Consulté le 11 mars 2025).
- 32 MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC. *Rapport annuel de gestion 2019-2020*, [PDF], [En ligne], 2020, Québec, [https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/securite-publique/publications-adm/rapport-annuel-de-gestion/RA_gestion_MSP_2019-2020.pdf] (Consulté le 11 mars 2025).
- 33 INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC (INSPQ). *Maladie de Lyme : Résultats de surveillance 2021*, [En ligne], 2022, Québec, [<https://www.inspq.qc.ca/zoonoses/maladie-de-lyme/resultats-de-surveillance-2021#:~:text=Le%20taux%20d'incidence%20de,value%20%3C%200%20C05>] (Consulté le 11 mars 2025).
- 34 Jérémie BOUDREAULT, Céline CAMPAGNA, Éric LAVIGNE et Fateh CHEBANA, *Projecting the overall heat-related health burden and associated economic costs in a climate change context in Quebec, Canada*, [En ligne], 2024, *Science of The Total Environment*, [<https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0048969724081798?via%3DiHub>] (Consulté le 11 mars 2025).

Dans son Plan d'action de développement durable (DD) 2023-2028, le ministère de la Santé et des Services sociaux prévoyait différentes actions pour s'assurer que les pratiques dans les établissements de santé contribuent à réduire les répercussions des changements climatiques sur la santé de la population et sur le système de santé³⁵. Une de ces actions consiste à mettre en place un comité de développement durable. L'adoption de cette mesure étant volontaire, à peine 53% des établissements avaient mis en œuvre une démarche de développement durable en 2023. La FIQ et ses syndicats affiliés peuvent donc agir pour que cette pratique soit étendue à travers tout le réseau de santé. Ainsi, ils peuvent défendre des politiques de résilience climatique dans le secteur de la santé, en sensibilisant les membres aux risques climatiques et en plaidant pour des pratiques écoresponsables dans les établissements de santé. Les centrales syndicales au Québec ont entamé des démarches en ce sens, depuis plusieurs années déjà. Outre la mise en place de comités en environnement, ces organisations militent de longue date pour une transition juste dans les milieux de travail. Certaines d'entre elles ont également adopté des résolutions visant à intégrer les considérations environnementales dans les conventions collectives, notamment en encourageant des pratiques de gestion écoresponsables dans les milieux de travail.

Ces exemples démontrent que l'action syndicale peut jouer un rôle clé dans la lutte contre le réchauffement climatique, aux niveaux national et local, en influençant non seulement les politiques publiques, mais aussi les pratiques internes des établissements de santé³⁶. La FIQ pourrait s'inspirer de ces initiatives pour renforcer son engagement sur les questions environnementales et soutenir activement ses membres face aux défis climatiques à venir.

Recommandations

Recommandation 13 : Soutenir les syndicats affiliés pour qu'ils s'impliquent dans les comités en environnement existants au sein de leur établissement ou qu'ils en revendiquent l'implantation s'il n'en existe pas.

Recommandation 14 : Intégrer la réflexion et la veille de l'évolution des impacts climatiques sur la santé des professionnelles en soins au mandat de tous les comités permanents de la FIQ de la manière suivante :

Comité Condition féminine : évaluer les impacts du réchauffement climatique sur les femmes;

Comité Jeunes : évaluer la possibilité de moderniser les pratiques de l'organisation en matière d'environnement;

Comité SST : étudier l'impact du réchauffement climatique sur la santé et la sécurité des professionnelles en soins;

Comité Communication : revoir les pratiques pour réduire l'empreinte environnementale des communications et du virage numérique;

Comité Éducation-Animation : sensibiliser les militantes à l'enjeu du réchauffement climatique et de son impact sur la santé.

35 MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX. *Plan d'action de développement durable 2023-2028*, [PDF], [En ligne], 2024, Québec, [<https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2023/23-733-01W.pdf>] (Consulté le 11 mars 2025).

36 Shilu TONG, Kristie L., EBI, *Preventing and mitigating health risks of climate change*, [En ligne], 2019, *Environmental Research*, [<https://www.sciencedirect.com/science/article/abs/pii/S001393511930221X>] (Consulté le 12 mars 2025).

Montée des mouvements de droite

Depuis les années 2000, la montée de l'extrême droite s'est intensifiée dans de nombreux pays européens, alimentée par des crises économiques, la peur de l'autre, le repli identitaire et des politiques d'austérité³⁷. Plus près de nous, aux États-Unis, le retour de Donald Trump à la Maison-Blanche depuis le début de 2025 a marqué un tournant important dans la montée des idéologies d'extrême droite à l'échelle mondiale. Son programme politique, axé sur des politiques migratoires restrictives, des attaques contre les droits des femmes, des minorités et les droits syndicaux ainsi que la remise en question des institutions démocratiques, a contribué à normaliser des discours et des pratiques auparavant marginalisés, renforçant ainsi les mouvements populistes et nationalistes aux États-Unis et ailleurs. Ainsi, les experts en science politique n'hésitent pas à qualifier Trump de président d'extrême droite ou de droite radicale³⁸. Des groupes d'extrême droite tels que les Proud Boys ont aussi gagné en visibilité, posant des risques pour la cohésion sociale³⁹. Ce phénomène remet en question les acquis en matière de droits de la personne, d'égalité et de justice sociale et présente une menace à la syndicalisation. Dans ce contexte, le Haut-Commissaire des droits de l'homme de l'ONU a lancé une mise en garde contre le retour des « dictateurs » et l'effritement des droits de l'homme « sous le poids des partisans de l'autorité, des hommes forts et des oligarques »⁴⁰.

Au Canada, même si aucun parti politique élu à Ottawa ou à Québec ne défend des idées d'extrême droite, la montée du mouvement s'est traduite par une augmentation des crimes haineux, notamment contre les communautés musulmanes, juives, autochtones – Premières Nations, Métis ou Inuit⁴¹. Les discours politiques et médiatiques stigmatisant les minorités ont contribué à normaliser des préjugés⁴². Par exemple, l'attentat de la mosquée de Québec en 2017 a révélé la gravité des tensions identitaires et des discours de haine au pays. Des groupes comme La Meute et d'autres organisations identitaires, qui diffusent des idéologies xénophobes et influencent le débat public, voient leur popularité augmenter⁴³. Par ailleurs, on observe au Canada une certaine volonté de rouvrir le débat sur l'avortement, notamment au sein de certains groupes conservateurs et religieux, ce qui alimente les craintes d'un recul des droits des femmes. De plus, la diversité de genre est de plus en plus remise en question par des acteurs politiques et médiatiques qui s'opposent aux avancées en matière de reconnaissance des droits des personnes trans et non binaires.

Dans un contexte où la droite, voire l'extrême droite, prend de l'ampleur et où les discours xénophobes et racistes sont banalisés, il est essentiel de continuer de lutter en vue d'atteindre une égalité de fait pour toutes les femmes. Une récente étude de la Chaire de recherche sur la démocratie et les

37 Cas MUDDE. *The Far Right Today*, [En ligne], 3 décembre 2019, London School of Economics and Political Science, [<https://www.lse.ac.uk/government/events/2019/the-far-right-today/The-Far-Right-Today>] (Consulté le 12 mars 2025).

38 Vincent BROUSSEAU-POULIOT. *Et Donald Trump ?*, [En ligne], 16 février 2025, Montréal, La Presse. [<https://www.lapresse.ca/contexte/l-a-b-c-de-l-extreme-droite/2025-02-16/et-donald-trump.php>] (Consulté le 17 février 2025).

39 SOUTHERN POVERTY LAW CENTER. *Hate Map*, [En ligne], Montgomery, [<https://www.splcenter.org/hate-map/>] (Consulté le 17 février 2025).

40 Discours d'ouverture de la 58^e session du Conseil des droits de l'homme, le 24 février 2025, [En ligne], [<https://news.un.org/fr/story/2025/02/1153351>] (Consulté le 25 février 2025).

41 STATISTIQUE CANADA. *Les crimes haineux déclarés par la police, 2022*, [En ligne], 13 mars 2024, Ottawa, [<https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/240313/dq240313b-fra.htm>] (Consulté le 25 février 2025).

42 AMNESTY INTERNATIONAL. *Rapport 2021/22 : La situation des droits humains dans le monde*, [En ligne], 29 mars 2022, Londres, [<https://www.amnesty.org/fr/latest/research/2022/03/annual-report-202122/#:-:text=Le%20rapport%20d'Amnesty%20International,19%20se%20ont%20r%C3%A9v%C3%A9l%C3%A9s%20creuses>] (Consulté le 25 février 2025).

43 Alexandre LACROIX. *Le nombre d'événements liés à l'extrême droite explose*, [En ligne], 14 mai 2021, Montréal, La Presse, [<https://www.lapresse.ca/actualites/2021-05-14/le-nombre-d-evenements-lies-a-l-extreme-droite-explose.php>] (Consulté le 25 février 2025).

institutions parlementaires à l'Université Laval constate une fracture d'idéologies entre les hommes et les femmes de la génération Z, âgée de 15 à 35 ans. Ainsi, une polarisation est observée dans laquelle les jeunes femmes se déclarent de gauche et les jeunes hommes, de droite. Sans surprise, ce même phénomène est observé un peu partout, que ce soit au Québec, au Royaume-Uni ou en Corée du Sud. C'est le retour d'une masculinité traditionnelle et toxique mise de l'avant par les émules d'Andrew Tate, influenceur misogyne célèbre sur les réseaux sociaux et jouissant d'une certaine notoriété auprès des jeunes hommes⁴⁴.

Les politiques d'austérité, souvent prônées par des gouvernements de droite, fragilisent les systèmes de santé publics en réduisant les budgets alloués aux services de santé, à la formation et au soutien des professionnelles en soins. Cela se traduit par une surcharge de travail, un manque de ressources essentielles, des conditions de travail précaires et, par conséquent, une dégradation de la qualité des soins offerts à la population⁴⁵. En outre, la remise en question des droits des femmes et des minorités, telle qu'observée dans certains pays, peut également affecter la sécurité des professionnelles en soins en limitant leur accès à des droits fondamentaux, comme le congé parental, l'avortement ou la protection contre la discrimination⁴⁶. Enfin, la banalisation des discours d'intolérance peut miner la solidarité entre collègues, affaiblissant ainsi les réseaux de soutien essentiels pour faire face aux défis du travail en santé. La perte de cette cohésion affecte non seulement le moral des équipes, mais aussi la qualité des soins prodigués, car un environnement de travail respectueux et solidaire est crucial pour la bonne performance des équipes soignantes⁴⁷.

Pour une organisation syndicale et féministe comme la FIQ, il est impératif de s'opposer fermement à ces idéologies, car elles menacent directement les valeurs de solidarité, d'inclusion et d'égalité qui sont les fondements de l'action syndicale. La FIQ doit utiliser son influence pour promouvoir des politiques inclusives, renforcer l'éducation à la diversité et à l'égalité dans les milieux de travail et soutenir des mouvements sociaux qui défendent les droits de la personne et la démocratie. La défense des professionnelles en soins repose sur la lutte contre toute forme d'exclusion et de discrimination. Une organisation syndicale doit s'assurer que ses membres évoluent dans un milieu de travail sécuritaire, respectueux et exempt de discriminations, ce qui passe nécessairement par une dénonciation active de l'extrême droite et la mise en œuvre d'actions pour la contrer. De plus, l'inclusion et l'égalité permettent de bâtir des solidarités fortes entre collègues, renforçant ainsi la capacité de défendre les droits collectifs et d'améliorer les conditions de travail.

La diffusion des valeurs syndicales passe également par les réseaux sociaux, permettant ainsi de contrer rapidement la désinformation et les discours de haine. Depuis un certain temps déjà, l'influence de la « manosphère », un ensemble de mouvements marqués par une misogynie extrême, incluant des groupes comme les « Incels » et les « Men Go Their Own Way » (MGTOW) est remarquée sur les diverses plateformes en ligne, comme Facebook. Ces groupes sont caractérisés par un lexique unique pour décrire les femmes, en les dégradant et en rejetant explicitement le féminisme qu'ils perçoivent comme

44 Marie-Hélène PROULX. *Politique : les femmes d'un bord, les hommes de l'autre*. [En ligne], 6 février 2025, Montréal, L'actualité, [https://lactualite.com/politique/politique-les-femmes-dun-bord-les-hommes-de-lautre/?utm_source=L%E2%80%99actualit%C3%A9&utm_campaign=0e77387d22-la-quotidienne-2025_02_06_05_00&utm_medium=email&utm_term=0_f566f03091-0e77387d22-400702706] (Consulté le 10 février 2025).

45 INSTITUT CANADIEN D'INFORMATION SUR LA SANTÉ (ICIS). *Rapport annuel de l'ICIS, 2022-2023*, [PDF], [En ligne], 2023, Ottawa, [<https://www.cihi.ca/sites/default/files/document/cihi-annual-report-2022-2023-fr.pdf>] (Consulté le 10 février 2025).

46 HUMAN RIGHTS WATCH. *Rapport mondial 2020*, [En ligne], 2020, New York, [<https://www.hrw.org/fr/world-report/2020>] (Consulté le 10 février 2025).

47 AGENCE DE LA SANTÉ PUBLIQUE DU CANADA. *Une vision pour transformer le système de santé publique du Canada : Rapport de l'administratrice en chef de la santé publique sur l'état de la santé publique au Canada 2021*, [En ligne], 2021, Ottawa, [<https://www.canada.ca/fr/sante-publique/organisation/publications/rapports-etat-sante-publique-canada-administrateur-chef-sante-publique/etat-sante-publique-canada-2021/rapport.html>] (Consulté le 25 février 2025).

dominant dans la société, au détriment des hommes⁴⁸. Ce faisant, ils propagent de fausses nouvelles (*fake news*) auprès des personnes qui les suivent et façonnent ainsi leur comportement. Selon une étude du Massachusetts Institute of Technology, « les fausses informations sont 70 % plus susceptibles d'être repartagées que la vérité⁴⁹ ».

Pour la FIQ, il est pertinent de s'inspirer d'initiatives internationales en développant des formations adaptées à la réalité du monde de la santé québécois, incluant des ateliers sur la reconnaissance des discours haineux et des stratégies pour promouvoir des valeurs inclusives, tant en personne qu'en ligne. En sensibilisant et en mobilisant les membres sur ces enjeux, nous renforçons la résilience de notre organisation face aux idéologies d'extrême droite et contribuons à des milieux de travail plus justes et solidaires.

Recommandations

Recommandation 15 : Prendre et défendre des positions publiques claires contre les discours de haine et les politiques discriminatoires.

Recommandation 16 : Développer des pratiques syndicales inclusives, en facilitant l'implication et l'accueil de toute personne, peu importe ses caractéristiques personnelles telles que son origine, son identité de genre, son orientation sexuelle, son âge, ses limitations physiques ou sa religion.

Recommandation 17 : Soutenir activement des coalitions et des mouvements promouvant l'inclusion, l'égalité et la justice sociale, notamment en participant aux rencontres, lorsque cela est possible, et en mobilisant les membres lors d'événements.

48 AN ONLINE ENVIRONMENTAL SCAN OF RIGHT-WING EXTREMISM IN CANADA. J. DAVEY, M. HART, & C. GUERIN, *Institute for Strategic Dialogue*, [PDF], [En ligne], 2020, [<https://www.isdglobal.org/wp-content/uploads/2020/06/An-Online-Environmental-Scan-of-Right-wing-Extremism-in-Canada-ISD.pdf>] (Consulté le 10 février 2025).

49 HEC, *Les médias sociaux en politique : influence et désinformation ?*. [En ligne], Montréal, [<https://digital.hec.ca/blog/medias-sociaux-en-politique/>] (Consulté le 10 février 2025).

CONCLUSION

L'identification et l'analyse d'enjeux actuels sont réalisées en toute cohérence avec les valeurs organisationnelles et la Déclaration de principes de la FIQ. Même si l'avenir sera parsemé de défis, certains plus grands que d'autres, la FIQ et ses syndicats affiliés pourront y faire face ensemble. Pour cela, une meilleure concertation, une fine compréhension et une adhésion solidaire aux orientations politiques sont nécessaires, autant au niveau national que local.

Sans conteste, l'amélioration des conditions de travail des 80 000 professionnelles en soins que nous représentons demeure notre principal objectif. Cependant, il ne faut pas oublier que ces infirmières, infirmières auxiliaires, inhalothérapeutes et perfusionnistes cliniques sont aussi des citoyennes, des femmes et pour certaines, des mères. En tant qu'organisation féministe, il est de notre devoir de leur démontrer que leur bien-être, tant professionnel que personnel, nous tient à cœur et est à la base d'une société plus juste. Le travail en alliances prend ainsi toute son importance pour faire avancer des enjeux de société et mettre de l'avant les préoccupations de nos membres.

En exerçant un leadership syndical inclusif, nous pouvons déterminer la manière dont nous faisons face aux défis de demain. C'est à nous de décider si nous voulons subir les conséquences des choix pris par d'autres ou si nous exigeons d'être des actrices actives dans la prise de décisions qui nous concernent. Des militantes engagées et des membres mobilisées sont une force inégalée pour rester inébranlables face aux défis de demain.

RECOMMANDATIONS

Le Comité exécutif recommande :

Recommandation 1 : Poursuivre la diffusion de la formation « Mieux s'organiser pour gagner » en offrant différents niveaux d'expertise et soutenir les syndicats affiliés dans sa mise en application auprès des membres.

Recommandation 2 : Développer davantage de partenariats et d'échanges avec des syndicats québécois, canadiens et internationaux du milieu de la santé pour s'inspirer mutuellement de stratégies de mobilisation et de valorisation du travail de soins.

Recommandation 3 : Mettre en place une stratégie pour favoriser les interventions locales en organisation du travail, dont le recours au Formulaire de soins sécuritaires et au comité de soins, dans le but de soutenir les revendications des membres.

Recommandation 4 : Documenter à l'échelle nationale les effets des décisions gouvernementales en matière de conditions de travail, de financement et d'accès au réseau de la santé, en utilisant les revendications des membres ainsi que les données recueillies par l'entremise du Formulaire de soins sécuritaires, afin d'alimenter les stratégies pour influencer l'opinion publique.

Recommandation 5 : Développer des structures de fonctionnement répondant aux besoins de concertation des syndicats affiliés et augmentant l'efficacité des actions de la Fédération, en tenant compte de la création d'un employeur unique, Santé Québec, ainsi que des réalités propres aux EPC ainsi qu'aux établissements du Grand Nord.

Recommandation 6 : Soutenir les syndicats affiliés dans leurs actions pour qu'ils fassent vivre les positions officielles adoptées par l'ensemble des instances décisionnelles de la FIQ auprès des membres, et qu'ils développent des moyens et des outils pour y parvenir.

Recommandation 7 : Contrecarrer le discours proprivatisation en mettant de l'avant un réseau public de santé fort.

Recommandation 8 : Exposer et dénoncer les discriminations systémiques vécues par les travailleuses de la santé, les travailleuses issues des groupes historiquement discriminés, dont les communautés autochtones - Premières Nations, Métis et Inuit - ainsi que les femmes racisées, immigrantes, en situation de handicap et celles issues des minorités sexuelles et de genre.

Recommandation 9 : S'impliquer activement pour défendre les droits des professionnelles en soins ayant obtenu leur diplôme hors Québec et soutenir les syndicats affiliés dans leur accompagnement de ces personnes à travers leur processus d'intégration au travail.

Recommandation 10 : Soutenir les syndicats affiliés afin qu'ils établissent une cartographie de leur région et identifient les alliances possibles. Les encourager à maintenir des liens réguliers avec ces organisations alliées, à développer, via les structures prévues à leurs statuts, des initiatives d'action politique ou y prendre part pour renforcer leur rapport de force et d'influence.

Recommandation 11 : Évaluer les impacts de l'intelligence artificielle sur l'organisation du travail et la pratique des professionnelles en soins et développer une réflexion éthique et féministe sur cet enjeu.

Recommandation 12 : Développer une meilleure compréhension de l'intelligence artificielle, de ses menaces et de ses opportunités. Revendiquer les changements nécessaires sur le plan éthique pour réduire ses effets négatifs et tirer profit de son utilisation dans le cadre du travail de soins.

Recommandation 13 : Soutenir les syndicats affiliés pour qu'ils s'impliquent dans les comités en environnement existants au sein de leur établissement ou qu'ils en revendiquent l'implantation s'il n'en existe pas.

Recommandation 14 : Intégrer la réflexion et la veille de l'évolution des impacts climatiques sur la santé des professionnelles en soins au mandat de tous les comités permanents de la FIQ de la manière suivante :

Comité Condition féminine : évaluer les impacts du réchauffement climatique sur les femmes;

Comité Jeunes : évaluer la possibilité de moderniser les pratiques de l'organisation en matière d'environnement;

Comité SST : étudier l'impact du réchauffement climatique sur la santé et la sécurité des professionnelles en soins;

Comité Communication : revoir les pratiques pour réduire l'empreinte environnementale des communications et du virage numérique;

Comité Éducation-Animation : sensibiliser les militantes à l'enjeu du réchauffement climatique et de son impact sur la santé. et les politiques discriminatoires.

Recommandation 16 : Développer des pratiques syndicales inclusives, en facilitant l'implication et l'accueil de toute personne, peu importe ses caractéristiques personnelles telles que son origine, son identité de genre, son orientation sexuelle, son âge, ses limitations physiques ou sa religion.

Recommandation 17 : Soutenir activement des coalitions et des mouvements promouvant l'inclusion, l'égalité et la justice sociale, notamment en participant aux rencontres, lorsque cela est possible, et en mobilisant les membres lors d'événements.

NOTES

INÉBRANLABLES FACE AUX DÉFIS DE DEMAIN

UNISSONS → 13^e CONGRÈS DE LA FIQ
NOUS CENTRE DES CONGRÈS DE QUÉBEC
2 – 6 JUIN 2025



FIQ Montréal | Siège social

1234, avenue Papineau, Montréal (Québec) H2K 0A4 | 514 987-1141 |
1 800 363-6541 | Téléc. 514 987-7273 | 1 877 987-7273 |

FIQ Québec |

1260, rue du Blizzard, Québec (Québec) G2K 0J1 | 418 626-2226 |
1 800 463-6770 | Téléc. 418 626-2111 | 1 866 626-2111 |

fiqsante.qc.ca | info@fiqsante.qc.ca

